



**COMPTE RENDU DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT
DU 5 REJEB 1434 (16 MAI 2013)**

*

I. Le conseil du gouvernement a examiné les projets de textes suivants :

PROJETS DE LOIS

- 1. Projet de loi n° 142-12 relative à la sûreté et à la sécurité nucléaire et radiologique et à la création de l'agence chargée d'en assurer le contrôle.**
Approuvé sous réserve de tenir compte des observations soulevées à son sujet.

- 2. Projet de loi n° 81-12 relative au littoral.**
Approuvé sous réserve de tenir compte des observations soulevées qui seront examinées par une commission interministérielle sous la présidence du Chef du gouvernement.

PROJETS DE DECRETS

- 1. Projet de décret n° 2-13-363 instituant des mesures particulières relatives à la situation de lauréats des centres de formation relevant du département de l'éducation nationale.**
Approuvé.

- 2. Projet de décret n° 2-12-623 portant réorganisation de l'institut supérieur des études maritimes.**
Approuvé.

- II. Le ministre délégué auprès du Chef du gouvernement chargé de la fonction publique et de la modernisation de l'administration a présenté un exposé au sujet de l'initiative internationale sur «Open Government Partnership».**